

Document du mois de février 2013

Le fonds des reliquaires et des authentiques

Regard historique

Dès l'origine du christianisme, les corps saints, en particulier ceux des martyrs, font l'objet de **fragmentations** pour obtenir ce que l'on appelle **les reliques**.



Celles-ci sont déposées dans les autels, mais aussi dans des reliquaires posés sur l'autel pour manifester que le sacrifice des saints, surtout des martyrs, est en lien direct avec le sacrifice du Christ.

À l'époque de la Révolution française, beaucoup de reliques ont été détruites.

Le réveil de la foi à l'époque romantique relance la dévotion envers les reliques des saints.

La dévotion familiale réclame des reliquaires domestiques : ils sont réalisés dans les monastères, souvent ornés de tout un décor de perles, de broderies, et surtout de papiers découpés et enroulés (appelés paperoles).

Un reliquaire est un réceptacle, de formes diverses, en bois doré ou en métal, conçu pour **exposer d'infimes fragments**

- **du corps d'un saint** (c'est la relique **réelle ou primaire**)

- **ou d'un objet qui a été à son contact** (relique **représentative ou**

secondaire).

L'authenticité d'un reliquaire

En général, chaque reliquaire fabriqué par l'église est accompagné d'un **document attestant de l'authenticité du dit reliquaire**, décrivant son aspect physique et désignant la relique elle-même. Ce document est frappé du même sceau que celui qui scelle le reliquaire, et signé par les autorités religieuses compétentes.

La vérification de l'authenticité des reliques est indispensable avant de les proposer à la vénération des fidèles. Il est généralement admis que l'on peut continuer à les proposer aux fidèles lorsque ce certificat d'authenticité a été détruit ou perdu, à la condition que les sceaux du reliquaire soient intacts.



Le fonds des reliquaires et authentiques

Nous possédons, aux Archives lasalliennes,

- **709 reliquaires** (cote 2 ob), et
- **619 authentiques** (cote 2 ob A).

Les reliquaires

Les lieux de provenance ne sont que très rarement connus. Le fonds est composé essentiellement **des reliquaires des saints, Frères de l'Institut**, mais aussi **d'autres saints chers à l'Institut ou aux Frères**.

La presque totalité des reliquaires contient des **reliques réelles (ou primaires)**, et sont, en général, utilisés dans le cadre d'une dévotion privée. Les deux tiers ne possèdent pas d'authentiques attestant de leur validité, mais la plupart possède un sceau épiscopal.

Nous conservons différents types de reliquaires : images, médaillons, tableaux, pochettes, croix, châsses, monstrances, etc.

Les authentiques

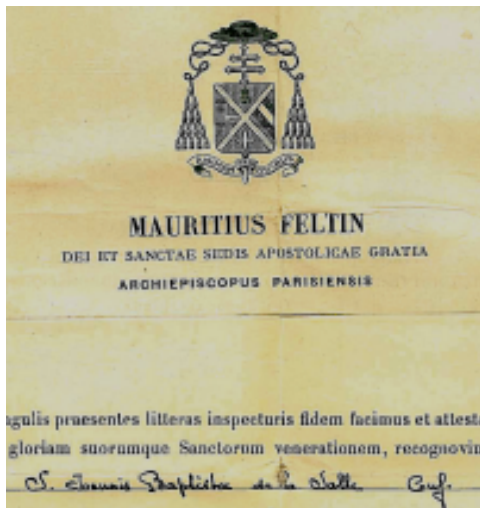
En ce qui concerne les authentiques, un quart de ceux-ci possède le reliquaire qui lui correspond.

Ces authentiques sont, la plupart du temps, signés par un évêque : sa biographie ainsi que son portrait ou son blason complète sa fiche d'identification sur la base de données. Enfin, chaque saint présent dans les reliquaires, fait l'objet, dans la base de données, d'une fiche particulière avec biographie et représentations.

D'une manière générale, l'état de conservation des reliquaires et des authentiques est assez bon.

Enfin, si les reliques font l'objet d'une vénération de la part des fidèles, leurs contenants sont aussi parfois convoités pour des usages moins légitimes...





Il convient donc de mettre en sécurité les reliquaires lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Fanny Grand

Faire une recherche dans notre base de données

- sur les [reliquaires](#)
- sur les [authentiques](#).

Les documents du mois déjà publiés